

Maîtriser l'aspect sanitaire de l'atelier caprin

ADPS 85 // 02 51 36 82 48

13/10/2009 | Mise à jour : 10:54



6 jours répartis sur 2 années pour progresser en terme de maîtrise sanitaire sur l'atelier caprin

Comment traiter un animal, faire son examen clinique, comment appréhender les diarrhées et la mortalité du chevreau, que faire en cas de troubles respiratoires, sont quelques uns des nombreux thèmes abordés au cours de la formation.

Cette formation est basée sur des échanges d'expériences et apports de cas concrets.

Cette formation sera reprogrammée durant l'hiver 2010/2011.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître ou à vous renseigner en nous contactant.

Contact : Alexandre GUERINEAU - Responsable de stage - 02 51 36 82 48

Un programme est envoyé à chaque participant avant l'entrée en formation

Plus de détails sur la formation en téléchargeant le fichier ci-dessous.

Possibilité de s'inscrire en ligne en remplissant le bulletin d'inscription également ci-dessous.

Programme et renseignements sur demande en contactant l'ADPS (Association Départementale de Promotion Sociale) en téléphonant au 02 51 36 82 48 ou bien via la rubrique contactez-nous du site.